



La profession de foi

La foi est un don de Dieu, elle bouleverse notre vision du monde, elle entraîne des modifications dans notre vie.

En se laissant modeler par Dieu le cœur du croyant entre dans la communion de l'Eglise, et nous invite à vivre dans la joie la résurrection du Christ.

Notre chemin de foi, commence lors de notre baptême, sacrement par lequel nous pouvons appeler Dieu notre Père, et nous pouvons professer notre foi dans la trinité, Père Fils, et Saint Esprit.

La profession de foi n'est pas un sacrement comme la confirmation, mais un temps fort qui permet aux jeunes de réfléchir sur leur foi et une célébration qui compte pour les parents. Pour certains jeunes, c'est une étape importante dans leur itinéraire religieux. Ils y sont plus attachés qu'à la confirmation. Elle est une célébration au cours de laquelle des enfants renouvellent en leur nom propre l'engagement pris pour eux par leurs parents, parrain et marraine à leur baptême.

Cette cérémonie est récente, elle a succédé à la cérémonie de la "Communion solennelle". Celle-ci a elle-même une histoire complexe.

À partir du XVII^e siècle, sous l'influence notamment de saint Vincent de Paul, la première communion a pris en France la forme d'une cérémonie solennelle à la fin du catéchisme. Puis elle est devenue au XIX^e siècle un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte. Lorsque le pape Pie X en 1910 demanda qu'on admette à l'eucharistie les enfants dès « l'âge de raison » (vers 7 ans), on appela cette première communion « communion privée » et on continua à célébrer la « communion solennelle » vers 12-13 ans comme un couronnement de l'enfance et du catéchisme.

Dans les années 1950-1960, la communion solennelle devient une profession de foi en lien avec la profession de foi baptismale de la vigile pascale.

L'aube remplace les tenues antérieures.

L'aube avec la croix et le cierge symbolisent l'aspect baptismal de la communion solennelle.

Puis à partir des années 1970, la cérémonie n'est plus appelée Communion solennelle. Dans certaines aumôneries, on l'appelle "fête de la foi".